

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
WILAYA DE LAGHOUAT
NIF 097403019000344

**AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DES MARCHES**

En application des dispositions de l'article 46 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de santé et de la population de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'offres ouvert avec capacités minimales N° 11/2025 publié dans les quotidiens nationaux : " L'express" et " الموعد اليومي " en date du 19/11/2025 pour l'opération : « Réalisation et équipement d'un Hôpital 60 lits à Bellil ».

OBJET DU CAHIER DES CHARGES : « EQUIPEMENTS D'UN HOPITAL 60 LITS A BELLIL»

Lot N°10: Matériel de pédiatrie et néonatalogie
Lot N°15 : Equipements Informatiques
Lot N°18 : Equipements Audio-visuels
Lot N°21 : Equipements de la lutte contre incendie
Lot N°23 : Ambulances

Lot N°14 : Mobilier de Bureau
Lot N°16 : Equipements de Cuisine
Lot N°20 : Plaques de signalisation
Lot N°22 : Stores

L'évaluation des offres techniques et financières conformément aux critères prévus dans le cahier

Nature des équipements	N° Identification fiscale nif	Note	Montant	Délais De livraison
Lot N°10: Matériel de pédiatrie et néonatalogie	EURL MAGIE MED 001116100461010	111.66	32 587 793.00	15 Jours
Lot N°14 : Mobilier de Bureau		INFRUCTUEUX		
Lot N°15 : Equipements Informatiques		INFRUCTUEUX		
Lot N°16 : Equipements de Cuisine		INFRUCTUEUX		
Lot N°18 : Equipements Audio-visuels		INFRUCTUEUX		
Lot N°20 : Plaques de signalisation		INFRUCTUEUX		
Lot N° 21: Equipements de la lutte contre incendie		INFRUCTUEUX		
Lot N° 22: Stores		INFRUCTUEUX		
Lot N°23 : Ambulances		INFRUCTUEUX		

des charges le marché est attribué provisoirement comme suit :

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés du la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.